LA TRADUCTION EN MOYEN FRANÇAIS DE LA *LÉGENDE DORÉE* PAR JEAN DE VIGNAY : UNE ÉTUDE DE L'HISTOIRE TEXTUELLE DU MANUSCRIT BNF FR. 241

JUNHAN KIM[1]

Abstract: The goal of this paper is to conduct a codicological study of BnF fr. 241, the 1348 manuscript of *Légende dorée,* which contains a Middle French version of *Legenda aurea* translated by Jean de Vignay. In the course of this work, I compared not only the edition of G. P. Maggioni but also its critical apparatus with the BnF fr. 241 manuscript. I concluded that Jean de Vignay's translation is based on the text produced during the early LA_2 period, which is the later of the two periods of compilation of *Legenda aurea* (LA_1 and LA_2). Through analysis of the manuscript, I ascertained that it displays undeniable similarities to the Latin manuscripts V and E, which reflect the text produced during the LA_1 period, and it is particularly close to the Re manuscript of the LA_2 period.

Keywords: *Legenda aurea*, *Légende dorée*, Jacques de Voragine, Jean de Vignay, medieval translation.

Legenda sanctorum alias Lombardica hystoria de Jacques de Voragine, plus connue sous le nom de *Legenda aurea,* est sans aucun doute l'œuvre la plus lue et la plus diffusée après la Bible au Moyen Âge. Le fait que plus de mille manuscrits latins nous soient parvenus prouve cette extrême popularité de l'œuvre et le statut qu'elle occupait dans la vie intellectuelle au Moyen Âge. Depuis la deuxième moitié du XVI[e] siècle, le public se désintéresse complètement de la compilation de Jacques de Voragine au point qu'on la qualifiait de « légende de plomb » (Le Goff, 2011 : 9) et elle est tombée dans un oubli complet. Avec le regain d'intérêt pour le Moyen Âge au cours du XIX[e] siècle, la *Legenda aurea* commence à retrouver sa place dans les études médiévales et l'édition critique de Theodor Graesse en 1846 ouvre la voie à l'étude du texte même. Mais l'édition de Graesse souffre d'un manque de rigueur dans sa méthodologie et est basée sur un incunable trop tardif (Bourreau, 2004 : XLIX-L)[2]. Il a fallu plus

[1]Université KOREA, Séoul, Corée du Sud, junhan@korea.ac.kr

[2] Graesse prétend avoir consulté plusieurs manuscrits pour son édition, mais son édition se

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

de cent ans pour disposer enfin des éditions critiques modernes de Maggioni (1998 et 2007) et de Häuptli (2014), plus à même de servir de base à tout travail textuel scientifique. Il en va tout autrement pour l'étude de la traduction en moyen français de la compilation de Jacques de Voragine. Ni la traduction de Jean Belet ni celle de Jean de Vignay n'ont été l'objet d'une édition critique complète jusqu'ici. Nous disposons seulement de deux transcriptions des textes de Jean Belet et de Jean de Vignay pour le chapitre de *sainte Marie l'Égyptienne* (Dembowski, 1977) et celui de *saint Dominique* (Cochrane, 2013) ainsi que d'une édition critique de quatre chapitres du manuscrit BnF fr. 241 (traduction de Jean de Vignay) : *saint Nicolas, saint Georges, saint Barthélemy, La Fête de tous les saints* (Hamer & Russel, 1989). L'édition de Dunn-Lardeau (1997), bien que très complète, est basée sur la version révisée par Jean Batallier en 1476 et ne propose le texte de Jean de Vignay que sous forme de notes de bas de page, et ne permet pas de rétablir l'intégralité du texte du ms. BnF fr. 241.

En bref, la question de l'édition critique de la traduction de Jean de Vignay, qui est devenue la version définitive en France grâce à la révision de Jean Batallier, n'est toujours pas résolue et les chercheurs qui se penchent sur l'histoire de la traduction française de la *Légende dorée* sont obligés de consulter les manuscrits. Dans cette présente étude, nous analyserons d'abord le manuscrit BnF fr. 241, qui renferme la meilleure et la plus ancienne version de la traduction de Jean de Vignay, et nous essaierons de montrer à quelle étape de la rédaction latine correspond le texte de Jean de Vignay.

Les deux étapes de la rédaction latine de Jacques de Voragine

Dans son étude (1995) et son édition critique (1998 et 2007) magistrales, Maggioni démontre que le texte latin de *Legenda aurea* fut rédigé en deux étapes (LA_1 et LA_2). Pour l'établissement de son texte, Maggioni a collationné 70 manuscrits choisis selon des critères minutieusement établis et les a classés en trois catégories : un groupe de manuscrits renfermant la version initiale courte (LA_1), un autre groupe de manuscrits qui témoignent de la dernière volonté du compilateur (LA_2), et enfin un troisième groupe de manuscrits comprenant un texte intermédiaire. L'avantage majeur de l'édition Maggioni consiste à montrer, dans une même édition critique, les textes appartenant à ces différentes étapes de l'évolution du texte et à permettre aux lecteurs d'apercevoir le texte de la première étape de sa rédaction. Aussi avons-nous pu porter une attention particulière sur les manuscrits V, E et Re[3] qui conservent des textes de la

base exclusivement sur l'imprimé Ebert de 1472. Pour plus de détails, voir Boureau (2004 : XLIX).

[3] Les lettres attribuées aux manuscrits sont celles de Maggioni (1995 : 7-8 ; 2007 : XXI-XXII) : **Re** = Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Reg. 485 ; **V** = Padova, Biblioteca Universitaria, ms. 1229 ; **E** = Milano, Biblioteca Ambrosiana, A 17 inf.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

première étape (V et E) ou du début de la deuxième étape (Re). Nous allons comparer dans le chapitre suivant les textes de ces trois manuscrits avec celui de la traduction française de Jean de Vignay conservée dans le manuscrit BnF fr. 241.

La traduction française de Jean de Vignay et le ms. BnF fr. 241

La version en moyen français de la *Légende dorée* traduite par Jean de Vignay est conservée dans 32 manuscrits et tous les chercheurs s'accordent à dire que celui de la BnF fr. 241, appelé P1 dans la branche française des études de *Legenda aurea,* présente le texte le plus fidèle à la version originale de Jean de Vignay. Le manuscrit, le plus ancien, est complet et daté. Sur les 2e et 3e de couverture est marquée clairement la date du manuscrit (1348) :

> Richart de monbaston libraire a fait escrire ceste legende des sains en françois l'an de grace nostre seigneur .mil.ccc˜.xlviii. (la 2e de couverture)
>
> Richart de monbaston libraire demourant a paris en la rue neuve nostre dame fist escrire ceste legende en françois l'an de grace nostre nostre [*sic*] seigneur .mil.ccc˜o.xlviii. (la 3e de couverture)

Sur la 2e de couverture, juste en dessous de l'indication citée, nous lisons aussi « bloys » et « des histoires et livres en françoys […] de la [cheminee ?] » écrit d'une autre main, mais à peine lisible. Guerinel-Rau (2007 : 72), en s'appuyant sur l'indication « bloys », soutient que ce manuscrit proviendrait de la Bibliothèque de Blois.

Après la préface du traducteur (fol. 1ra-b) et celle de l'auteur (fol. 1rb-1va), on trouve la *Table de saints* (fol. 1vb-3rb). Cette table, bien que numérotée, ne reflète pas toujours l'ordre réel des chapitres. Les chapitres pour Jean l'Évangeliste et saint François ne sont pas indiqués dans la table, mais il s'agirait d'une simple erreur du copiste. Ce dernier omet aussi le chapitre de sainte Pélagie, peut-être parce qu'il l'a confondu avec le titre du chapitre de sainte Marguerite-Pélagie, qui le suit immédiatement. Mais il est difficile de comprendre pourquoi, dans cette table, le chapitre de saint Gilles se place après celui de saints Félix et Adaucte et non pas après celui de saint Mamertin. On ne saurait expliquer non plus la présence de saint Tyburcien (fol. 2va) dans la table. Du fait que dans les *festes nouvelles* de l'édition de 1485 publiée par Guillaume le Roy se trouvent deux saints Tyburcien (Burtler, 1899 : 39-40), il est possible de supposer que cette table fut établie et copiée d'après une version ultérieure de la traduction.

De nombreux chercheurs croient que la traduction de Jean de Vignay a été commandée par Jeanne de Bourgogne en s'appuyant sur la préface du traducteur dans laquelle on peut lire :

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

> Pour laquel chose quant je oi parfait *Le mireour des hystoires du monde* et translatai de latin en françois a la requeste de treshaute, poissant et noble dame Ma Dame Jehanne de Borgoigne, roine de France par la grace de Dieu, je fui tout esbahi a quel oevre faire je me metroie aprés si tres haute et longue oevre, comme je avoie faite par devant. [...] Et pour ce que il m'est avis que ce est souverain bien que de faire entendre as gens qui ne sont pas lectrés les nativitez, les vies, les passions et les mors des sains et aucuns autres fais notoires des temps passez me sui je mis a translater en françois la legende des sains, qui est dite *Legende doree.* (BnF fr. 241, fol. 1r)

Or, comme nous le voyons dans le passage souligné de la citation, l'œuvre traduite à la demande de Jeanne de Bourgogne est *Le mireour des hystoires du monde* de Vincent de Beauvais et non pas la *Légende dorée*. Le propos de Jean de Vignay signifie tout simplement qu'il a décidé de traduire la *Légende dorée* pour ne pas *être oiseux* (BnF fr. 241, fol 1ra). La raison pour laquelle on croyait que la personne qui avait commandé la traduction était Jeanne de Bourgogne, se trouve plutôt dans des versions altérées du XV^e^ siècle. Nous trouvons en effet dans le manuscrit BnF fr. 242 (68882) le passage suivant :

> Cy commence le prologe de frere Jehan du Vignay, de l'ordre de Saint Jaques de Hault pas, sur la legende dorée ; laquelle il translata de latin en françois, à l'instance et requeste de très haulte et noble et puissante dame ma dame de Bourgoingne, par la grace de Dieu royne de France. (Paris, 1838 : 255)

Comme il a été dit plus haut, P1, c'est-à-dire le manuscrit BnF fr. 241, contient la version la plus ancienne et textuellement la meilleure de la traduction de Jean de Vignay, et si l'on projette de préparer une édition critique de ce texte, c'est certainement ce manuscrit qui devra être la base de tout travail philologique.

La comparaison entre la version latine et le texte de P1

Dans ce chapitre, nous nous proposons de comparer le texte latin fourni par l'édition de Maggioni en incluant les leçons des manuscrits Re, V et E que l'on trouve en bas de page de la même édition, et le texte français du XIV^e^ siècle traduit par Jean de Vignay.

D'abord nous trouvons dans la préface du chapitre de *saint Nicolas* l'omission d'un passage que Jean Batallier a rétabli dans sa révision (X) de 1476 d'après le texte latin.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

P1 : Et les docteurs de Grece escristrent sa legende. Et l'en lit ailleurs que Methodien patriarche l'escrist en grec, et Jehan dyacre la translata en latin et y ajousta pluseurs choses. (Hamer et Russel, 1989 : 159)

X : Et les docteurs de Argolice escriprent sa legende. Et Argos, selon Isidoire, est une cité de Grece dont les Argoliciens sont appellés Grecs. Et l'en dit ailleurs que Methodien, patriarche, l'escript en grec, et Jehan, diacre, la translacta en latin et y adjousta pluseurs choses. (Dunn-Lardeau (éd.), 1997 : 120)

LA₂ : Eius legendam doctores Argolici conscripserunt; est autem Argos secundum Ysidorum ciuitas Grecie unde et Argolici Greci uocantur. Alibi quoque legitur quod Methodius patriarcha eam Grece scripsit quam Iohannes diaconus in Latinum transtulit et plura addidit. (Maggioni (éd.), 2007 : 44)

En fait, il ne faut pas tant parler d'une omission de P1, mais remarquer qu'il s'agit d'un ajout ultérieur dans la version tardive en latin, parce que le texte de LA_1 ne comprend pas cette phrase et que Jean de Vignay traduit donc le texte tel qu'il se présente.

Dans le premier chapitre *De Aduentu Domini,* nous pouvons aussi trouver un exemple de l'accord entre P1 et V/E :

P1 : Et pour ce, le premier respons du premier diemenche de l'Avent a conter le *Gloria Patri* contient ·iiij· verses afin de senefier les devans dis ·iiij· avenemens. Et ja soit ce que il soient ·iiij· advenemens, toute fois especialment l'Eglise ne fait memoire fors de ·ij·, c'est assavoir de celi en char et au jugement, si comme il appert en l'office. (BnF fr. 241, fol. 3va)

LA₂ : Hinc est etiam quod primum responsorium prime dominice aduentus, computato Gloria patri, quatuor uersus continet ut predictos quatuor aduentus designet. Quis autem aut cui magis conueniat, prudens lector attendat. Licet autem sit quadruplex aduentus, tamen ecclesia specialiter de duplici, scilicet in carnem et ad iudicium, uidetur memoriam facere, sicut in officio ipsius temporis patet. (Maggioni (éd.), 2007 : 14)

La phrase *Quis autem … attendat* de LA_2 n'apparaît pas dans la traduction française de P1 tout comme dans les manuscrits latins V et E[4].

[4] Ce passage est omis également dans la révision de Jean Batallier.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

Au chapitre 54, *sainte Marie l'Égyptienne,* P1 ne situe pas l'histoire dans le temps tandis que dans la version finale en latin, LA_2, nous lisons « où elle entra vers l'an du Seigneur 270, au temps de Claude » (Boureau, 2004 : 298) :

> **P1** : Marie Egyptienne qui fu appelee pecherresse mena tres destroite vie .xlvij. ans el desert. (Dembowski, 1977 : 270)

> ***LA*$_2$** : Maria Egyptiaca, que peccatrix appellatur, XLVII annis in heremo artissimam uitam duxit, quam circa annos domini CCLXX tempore Claudii intrauit. (Maggioni (éd.), 2007 : 422)

Dans ce passage encore, il ne s'agit pas d'un oubli de la part du traducteur, le passage *quam circa … intrauit* manquant aussi dans V et E.

D'un autre côté, P1 suit partiellement Re, un texte qui se situe au début de la rédaction de LA_2. Nous avons pu relever dans le chapitre 109, *saint Dominique,* trois exemples qui pourraient rapprocher P1 de Re.

> **P1** : et toutefoiz .i. chevalier, qui la estoit et se prenoit aucun poi a nostre foi, fist aprés ce assavoir ce miracle. Et l'en dit que semblable chose avint a Mont Victorieu el temple de Jovis[5], que une disputoison fu ordenee contre les hereges. (BnF fr. 241, fol. 189rb)

> ***LA*$_2$** : Quidam tamen miles qui ibi aderat et nostre fidei aliquantulum adherebat istud miraculum postmodum plublicauit. Factum est autem hoc apud montem Regalem. Simile quoddam dicitur accidisse apud Fanum Iouis indicta ibidem in diebus illis quadam contra hereticos disputatione sollempni. (Maggioni (éd.), 2007 : 806)

Ce problème de l'alternance entre le *Mont Victorial* et le *Mont Royal* concerne uniquement les versions du stade LA_2, parce que ni l'un ni l'autre n'apparaissent dans les textes de LA_1, c'est-à-dire dans les manuscrits V et E. Ce qui prouve que le texte de base pour la traduction P1 ne provient pas directement d'une version de LA_1, mais d'une version de LA_2 qui conserve encore des traces des premières versions de *Legenda aurea*.

[5] *Fanum Iouis* signifie littéralement « le temple de Jupiter » et c'est l'étymologie du nom de lieu *Fanjeaux*. Jean de Vignay, ne connaissant pas ce lieu, aurait mal compris le sens et donné une traduction fautive, alors que le texte latin montre que deux miracles semblables se sont produits dans deux lieux différents, c'est-à-dire à Mont Royal et à Fanjeaux. Cette erreur de traduction n'est pas corrigée dans la révision de Jean Batallier.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

Juste après le passage cité ci-dessus de P1 est ajouté un long paragraphe :

P1 : Si comme la maladie de mauvestié de heresie croissoit es parties d'Albigois, cele disputaison sollempnel fu a ce temple de Jovis, et furent ordenez juges d'une partie et d'autre ausquiex l'en devoit baillier en escript l'afirmacion de la foi que chascun enseignoit. Si que le livret de saint Dominique fu esleu et presenté entre ces autres. Et donc les juges contençoient entr'eulz. Et toute fois fu il ordené que les livres d'une part et d'autre seroient getés el feu, et que celi qui ne porroit ardoir sans doute contendroit la vraie foi. Et donc furent les livres getez en .i. grant feu ardant. Et tantost le livre des hereges fu ars. Et le livre de saint Dominique tant seulement ne fu pas ars, mes sailli hors du feu bien loing sanz lesion. Et donc fu encore secondement geté el feu. Et il s'en sailli aussi sans ardoir. (BnF fr. 241, fol. 189rb)

Re : Cumque in partibus Albigensium morbum heretice prauitatis increscerет et apud Fanum Iouis celebris disputatio indicta esset ut sub uicibus deputatis ab utraque parte scripta presentari debeat assertio fidei quam docebat, libellus sancti Dominici pre ceteris libellis catholicorum eligitur et in medium presentatur; uerum a iudicibus inter se discrepantibus statutum est ut utrosque libellos in ignem proicerent et quem comburi non contingeret, ille ueram fidem procul dubio contineret. In magnum ignem accensum libellis proiectis, hereticorum liber statim comburitur, libellus autem sancti Dominici non solum non leditur, uerum etiam ab igne prosilit in longinquum. Secundoque iniectus ac tertio eque prodiit incombustus. (Maggioni (éd.), 2007 : 806, note pour la phrase 38)

V : Cumque in partibus Albigensium morbum heretice prauitatis increscerет et apud fanum Iouis celebris disputatio indicta esset ut sub iudicibus deputatis ab utraque parte scripta presentari debebat assertio fidei quam docebat, libellus sancti Domini pre ceteris catholicorum libellis eligitur et in medium presentatur; uerum iudicibus inter se discrepantibus statutum est ut utrosque libellos in ignem proicerent et quem non comburi contingeret, ille ueram fidem procul dubio obtineret. In magnum igitur ignem accensum libellis proiectis, hereticorum liber statim comburitur, libellus sancti Dominici non solum non leditur, uerum ab igne prosiliit foras in longinquum. Secundoque iniectus ac tertio eque prodiit incombustus. (Maggioni (éd.), 2007 : 806-807, note pour les phrases 22-37)

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

On retrouve le même épisode dans Re et V, mais pas dans les autres manuscrits de LA_2. Ce qui nous amène à rapprocher le texte de Re et celui de LA_1 et à croire que Re appartient au premier stade de la rédaction LA_2.

À la fin du chapitre de *saint Dominique,* P1 nous fournit un passage très intéressant : le traducteur, reconnaissant un épisode qu'il avait déjà traduit, intervient et explique aux lecteurs la raison pour laquelle il ne veut pas traduire une troisième fois le même passage[6].

> **P1** : Saint Dominique, avant l'institucion de son Ordre, vit Jhesu Crist qui tenoit .iij. dars en sa main et menaçoit le monde et cetera. Car je, frere Jehan du Vingnay, translateur de cest livre, ne veul ci plus metre ceste vision, car elle est pardevant en ce meismes chapitre et dit que ceste vision meismes fu faite a .i. moine et de rechief a .i. autre, pour quoi je ne la veul pas .iij. fois metre ici. (BnF fr. 241, fol. 195rb)

> **Re** : Beatus Dominicus ante ordinis constitutionem uidit Christum iratum in uisione tria iacula habentem in manu minantem mundo quod erant omnes Iudei uel pagani uel heretici uel falsi christiani. Cui affuit beata uirgo pro mundo rogans et dicens: «Parce, fili, mundo! Ecce, habeo seruum meum ualde te et me diligentem: ipsum mittam predicatorem ueritatis. Ad quem multis conuertentur et uiam ueritatis consequeretur». Et sic uisum est ei quod ibidem presentaretur. Cui acquiescenti et dicenti quod non bene sufficeret, representauit sibi beatum Franciscum dicens: «Ecce, hic associabitur ei». Qui annuit precibus matris. Beatus uero Dominicus optime uocauit personam beati Francisci et formam et uultum. Vnde cum procedente tempore Romam uenisset propter ordinis confirmationem inuenit beatum Franciscum Rome, quem intuens cognouit eum cum nunquam uidisset eum. Cui dixit pater Dominicus: «Debet esse meus socius sic: enim et sic uidi». Et narrauit ei uisionem per ordinem. Hec beatus Franciscus dixit cuidam fratri suo qui hec postea predicauit in domo fratrum predicatorum apud Ascolito. (Maggioni (éd.), 2007 : 828-829, note pour la phrase 384)

Cette répétition se retrouve en effet à la fin du chapitre dans Re et le passage ajouté est à peu près identique avec celui des phrases 83-100 de LA_2 (Maggioni, 2007 : 810). Dans le manuscrit V qui représente la rédaction du stade LA_1 ce

[6] Il s'agit bien d'une répétition, mais ce n'est pas la troisième fois que cet épisode apparaît dans le texte comme le dit Jean de Vignay. Les deux passages qu'il prétend avoir déjà traduits sont légèrement différents.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

passage ne figure pas, et il est supprimé également dans les versions de LA_2 postérieures à Re.

En dehors de Re et V/E, le texte de P1 paraît avoir un rapport avec celui du manuscrit Z (Paris, Bibliothèque nationale de France, Nouv. acq. lat. 1800). Dans la vie de *sainte Marie l'Égyptienne* (chapitre 54), Jean de Vignay a traduit *XLVII annis* en « 17 ans ».

> **P1** : Et ces .iij. pains que je aportai avec moi s'endurcirent par le lonc temps et m'ont souffi par .xvij. ans que j'en ai mengié, mes mes vestmens sont pieça porris. Et j'ai esté en ce desert molt tormentee par .xvij. anz de temptacions de la char, mes par la grace de Dieu, je les ai touz vaincus maintenant. (Dembowski, 1977 : 271)

> ***LA₂*** : Illi autem tres panes quos mecum detuli, instar lapidis per tempora duruerunt et XLVII annis mihi ex hiis comedens suffecerunt; uestimenta autem mea iamdudum putrefacta sunt. XVII annis in hoc deserto a temptationibus carnalibus molestata fui, sed nunc per dei gratiam omnes uici. (Maggioni (éd.), 2007 : 424)

D'après Häuptli (2014 : 774, note pour la ligne 28), le manuscrit Z donne également *XVII annis* au lieu de *XLVII annis,* et nous trouvons la même erreur dans la traduction de Jean Belet qui précède celle de Jean de Vignay :

> Et li .iij. pain que je aportai o moi au fuer de pierre, lonc tans durerent et me souffirerent .xvij. anz, mais mi vestement sont pourri pieça. .xvij. anz fui molestee des temptations charnez en cest desert, mais or en droit, par la grace de Dieu, les ai toutes sourmontees. Et te pri que faces a Dieu priere pour moi. (Dembowski, 1977 : 265)

Cette erreur est certainement intervenue à la suite d'une confusion avec *XVII anz* que nous lisons dans la phrase qui suit. Il est à noter pourtant que Jean Belet a une tendance à confondre XLVII et XVII[7], et nous trouvons le même type d'erreur dans son texte traduit :

> Et com je eüsse la sainte Croiz aouree tres devotement, uns hons me dona .iij. deniers des qules je achatai .iij. pains. Et je oÿ une voiz qui me dist: 'Se tu passes flun Jourdan, tu seras sauvee.' Dont je le passai et ving en cest

[7] Dans un autre endroit du même chapitre, Jean Belet a traduit *XII aetatis meae anno* en *A .xxij. anz de mon eaige*. (Dembowski, 1977 : 264, phrase 7)

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

desert ou quel je ai conversé .xvij. anz sanz veoir nul home. (Dembowski, 1977 : 265)

C'est le seul exemple, pour le moment, qui puisse rapprocher P1 et Z. Mais, étant donné que Z est l'un des manuscrits les plus anciens de la version latine qui nous sont parvenus et qu'il est daté de 1281, à une date où la version finale du texte latin n'avait pas encore vu le jour, cet exemple pourrait renforcer notre hypothèse selon laquelle la traduction française de P1 reflète l'aspect de l'état initial de la deuxième étape de la rédaction latine.

P1, une traduction reflétant les deux étapes de rédaction latine

Nous avons constaté dans le chapitre précédent que le texte de P1, c'est-à-dire la traduction française de la *Légende dorée* par Jean de Vignay, présente en même temps des traits de la première rédaction LA_1 et de la deuxième LA_2. Toutefois, mis à part les exemples cités plus haut, P1 se rapproche plus des textes de LA_2 ; ainsi pouvons-nous relever, dans le texte de P1, de nombreux éléments ajoutés dans LA_2. On pourrait donc dire que le texte latin employé comme base de la traduction de Jean de Vignay appartient au premier stade de LA_2 qui conserve encore des traces des versions LA_1 comme le montre la comparaison avec les textes de Re et V(E).

Pour ce qui est de la date d'achèvement de la rédaction LA_1, on s'accorde généralement à dire qu'elle ne dépasse pas 1267. D'un autre côté, le texte de base pour la traduction de P1 doit être très certainement antérieur au texte du manuscrit Z comme le prouvent les examens des variantes et des omissions. Il faut donc en tirer une première conclusion : le texte latin qui a servi de base à la traduction de P1 a été rédigé quelque part après 1267 et avant 1281, date de la rédaction du manuscrit Z.

Or, en soulignant les contributions importantes de l'édition critique de Maggioni, Boureau (2004 : 1216-1217) cite le cas du chapitre 61, *saint Pierre Martyr.* Pierre Martyr, le premier inquisiteur dominicain, a été assassiné le 6 avril 1252. Le pape Innocent IV l'a canonisé le 9 mars 1253 après avoir publié le 24 mars de la même année la bulle qui inscrivait Pierre dans la liste des martyrs à la date du 29 avril. Pourtant, toujours d'après Boureau (2004 : XVII et 1217), parmi les sources utilisées pour la rédaction du chapitre de saint Pierre Martyr, il se trouve une *Vita* rédigée par Thomas de Lentino après 1274 et qui n'était accessible qu'à partir de 1275. Donc l'histoire textuelle du chapitre pose problème : comment une œuvre achevée avant 1267 pourrait-elle renfermer un texte datant de 1275 ? L'étude et l'édition critique réalisées par Maggioni (1995 et 2007) a répondu à cette question. Parmi les deux manuscrits, témoins de la première version de *Legenda aurea,* celui de E omet le chapitre et V ne donne qu'une simple copie de la bulle de canonisation. Il faut donc conclure que le texte de ce chapitre tel que nous lisons a été inséré après 1275 (Boureau, 2004 :

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

1217-1218 et Maggioni (éd.), 2007 : 1547). Étant donné que le texte du chapitre de saint Pierre Martyr est contenu intégralement dans A (Milano, Biblioteca Ambrosiana, C 240 inf.), un manuscrit rédigé entre 1272 et 1276 (Maggioni, 1995 : 7 ; Maggioni (éd.), 2007 : XXI), l'insertion du texte de saint Pierre Martyr dans la version latine LA_2 devrait avoir eu lieu entre 1275 et 1276. Ce qui revient à dire que le *terminus a quo* et le *terminus ad quem* de la rédaction du texte latin qui a servi de base à la traduction de P1, sont respectivement 1275 et 1281.

La traduction française par Jean de Vignay de la *Légende dorée* renferme donc le texte du début de la rédaction de LA_2, que l'on peut qualifier de « version intermédiaire » qui reflète en même temps les aspects des deux étapes de la rédaction latine. Cette traduction médiévale, la plus lue et la plus diffusée des versions françaises au Moyen Âge, voulait être un texte pour les *gens qui ne sont pas lectrés* « qui ne savent pas lire le latin » (BnF fr. 241, fol. 1rb) selon le propos du traducteur, Jean de Vignay, et à travers le texte de Jean Batallier qui l'a révisée en la relatinisant (*veue et diligemment corrigee auprés du latin et segond le vray sens de la lectre*) elle est devenue l'unique traduction française qui ait servi de base pour les traductions dans d'autres langues européennes au Moyen Âge et au 16e siècle.

Bibliographie :

Textes et traductions de la *Légende dorée*

- Textes en latin

Graesse, Theodor (éd.) (1850) : *Jacobi a Voragine Legenda aurea vulgo Historia Lombardica dicta.* Ad optimorum librorum fidem recensuit Dr. Th. Graesse. Dresde et Lipsiae, impensis librariae Arnoldianae. 2e éd. (1re éd., 1846 ; 3e éd., 1890).

Häuptli, Bruno W. (éd.) (2014) : Jacobus de Voragine, *Legenda aurea - Goldene Legende.* Eileitung, Edition, Übersetzung und Kommentar von Bruno W. Häuptli, 2 Bde., Freiburg/Basel/Wien, Herder.

Maggioni, Giovanni Paolo (éd.) (2007) : Iacopo da Varazze, *Legenda Aurea. Con le miniature del codice Ambrosiano C 240 inf.* 2 vol. Tavarnuzze (Firenze), Sismel/Il Galluzzo (1re éd., *Legenda aurea.* Edizione critica a cura di Giovanni Paolo Maggioni. Florence, 1998 ; rééd. corrigée en 1999).

- Traductions en moyen français

BnF (Bibliothèque nationale de France) fr. 241 : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84260044/f2.item.r=241

Cochrane, Denis John (2013) : *The Lives of Saint Dominic in Medieval French and their Relation to the Latin Sources.* Thesis, Australian Catholic University.

Dembowski, Peter F. (1977) : *La Vie de sainte Marie l'Egyptienne : versions en ancien et en moyen français.* Genève, Droz.

Dunn-Lardeau, Brenda (éd.) (1997) : Jacques de Voragine, *La Légende dorée.* Édition critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

Jean de Vignay (1333-1348) de la *Legenda aurea* (c. 1261-1266) publiée par Brenda Dunn-Lardeau. Paris, Honoré Champion.

Hamer, Richard et Russel, Vida (1989) : « A Critical Edition of Four Chapters from the *Légende dorée* », in *Medieval Studies* 51, pp. 130-204.

- Traductions en français moderne

Boureau, Alain (trad.) (2004) : Jacques de Voragine, *La Légende dorée*. Paris, Gallimard.

Roze, J.-B. M. (trad.) (1967) : Jacques de Voragine, *La Légende dorée*. 2vol. Paris, GF-Flammarion (1re éd., 3 vol., Paris, Edouard Rouveyre, 1902).

Wyzewa, Teodor de (trad.) (1998) : Jacques de Voragine, *La Légende dorée*. Paris, Seuil, 1998 (1re éd., Paris, Perrin, 1902).

Études

Boureau, Alain (1984) : *La Légende dorée. Le système narratif de Jacques de Voragine*. Paris, Cerf.

Burtler, Pierce (1899) : *Legenda Aurea – Légende Dorée – Golden Legend. A study of Caxton's Golden Legend with special reference to its relations to the earlier English prose translation.* Baltimore, John Murphy.

Cerquiglini, Bernard (1989) : *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*. Paris, Seuil.

Chavy, Paul (1988) : *Traducteurs d'autrefois. Moyen Age et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français*. 2 vol. Paris/Genève, Champion/Slatkine.

Dunn-Lardeau, Brenda (1986) : « La contribution de J. Batallier à la traduction française de Jean de Vignay de la *Légende dorée* », in B. Dunn-Lardeau (dir.), *Legenda aurea : Sept siècles de diffusion*. Paris/Montréal, J. Vrin/Bellarmin, pp. 183-196.

Dunn-Lardeau, Brenda (1993) : « Question d'édition critique d'une traduction et éléments de pré-humanisme d'après les variantes de *Légende dorée* », in *Le Moyen français* 32, pp. 83-93.

Ferrari, Barbara (2008) : « La *Légende dorée* dédiée à Béatrice de Bourgogne : premières hypothèses sur le modèle latin », in T. v. Hemelryck et M. Colombo Timelli (dir.), *Quant l'ung amy pour l'autre veille. Mélanges de moyen français offerts à Claude Thiry*. Turnhout, Brepols, pp. 403-410.

Fleith, Barbara (1991) : *Studien zur Überlieferungsgeschichte der lateinischer Legenda aurea*. Bruxelles, Société des bollandistes.

Fleith, Barbara (1993) : « Le projet d'édition critique de la *Legenda aurea* », in *Le Moyen français* 32, pp. 49-52.

Galderisi, Claudio (dir.) (2011) : *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Age (XIe-XVe siècles). Étude et Répertoire*. 2 vol. (3 t.) Turnhout, Brepols.

Guerinel-Rau, Marie (2007) : *La Légende Dorée conservée à la Bibliothèque Municipale de Rennes : Approche pluridisciplinaire et comparée du manuscrit 266, un exemplaire enluminé de la fin du 14ème siècle dans la version française de Jean de Vignay*. Thèse, Université Rennes 2 – Haute Bretagne/Ludwig-Maximilians-Universität München.

Hamer, Richard (1993) : « From Vignay's *Légende dorée* to the Earliest Printed Edition », in *Le Moyen français* 32, pp. 71-81.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)

Knowles, Christine (1954) : « Jean de Vignay, un traducteur du XIVe siècle », in *Romania* 75, pp. 353-383.
Le Goff, Jacques (2011) : *A la recherche du temps sacré.* Paris, Perrin.
Maddocks, Hilary Elisabeth (1990) : *The illuminated manuscripts of the Légende dorée : Jean de Vignay's translation of Jacobus de Voragine's* Legenda aurea. PhD thesis, Department of Fine Arts, The University of Melbourne.
Maggioni, Giovanni Paolo (1995) : *Ricerche sulla composizione e sulla trasmissione della « Legenda aurea »,* Spoleto, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo.
Narr, Sabine (2010) : *Die Legende als Kunstform. Victor Hugo, Gustave Flaubert, Émile Zola,* Munich, Wilhelm Fink.
Paris, Paulin (1838) : *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi II,* Paris,
Techner.

BDD-A27654 © 2017 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:29 UTC)